

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au conseil d'administration de**

**L'AUTORITE DE SURVEILLANCE LPP ET
DES FONDATIONS DE SUISSE OCCIDENTALE (As-So)
A LAUSANNE**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration de l'établissement alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint d'EXPERTsuisse. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et au concordat du 23 février 2011 sur la création et l'exploitation de l'As-So.

Nous précisons qu'un rapport détaillé a été établi par l'Inspection des finances du Canton du Valais (IF) et remis au président et à la direction de l'établissement, au Conseil d'Etat et aux présidents des Commissions des finances et de gestion du Grand Conseil, en application de l'art. 50 de la loi sur la gestion et le contrôle administratifs et financiers du canton qui régit l'activité de l'IF.

Sion, le 15 mai 2017

**INSPECTION CANTONALE
DES FINANCES**

Le responsable de
mandat :



Blaise Rey
Expert-réviseur agréé

Le chef de service :



Christian Melly
Expert-réviseur agréé

Annexe :

- Comptes annuels de l'As-So (bilan, compte de résultat et annexe)



**Autorité de surveillance LPP
et des fondations
de Suisse occidentale**

Avenue de Tivoli 2
Case postale 5047
1002 Lausanne

Comptes annuels 2016

Lausanne, le 12 mai 2017

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2016	2015
<i>Actif circulant</i>		
Trésorerie	2'563'197	3'202'221
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services	61'890	34'804
Autres créances à court terme	0	13'904
Actifs de régularisation	321'010	320'000
<i>Total de l'actif circulant</i>	<i>2'945'097</i>	<i>3'570'929</i>
<i>Actif immobilisé</i>		
Immobilisations corporelles	1	1
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
TOTAL DE L'ACTIF	2'945'098	3'570'930
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes à court terme	44'590	44'100
Passifs de régularisation	348'418	940'000
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	<i>393'008</i>	<i>984'100</i>
<i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Dettes à long terme	0	0
Provisions	180'000	180'000
<i>Total des capitaux étrangers à long terme</i>	<i>180'000</i>	<i>180'000</i>
<i>Capitaux propres</i>		
Réserve de remplacement	242'040	255'000
Résultat (perte) de l'exercice	(21'780)	312'702
Résultats cumulés	2'151'830	1'839'128
<i>Total des capitaux propres</i>	<i>2'372'090</i>	<i>2'406'830</i>
TOTAL DU PASSIF	2'945'098	3'570'930

Compte de résultat au 31 décembre

	2016	2015
Produits nets des prestations	2'571'448	3'515'725
Emoluments Prévoyance professionnelle	1'716'779	2'120'300
Emoluments Fondations classiques	801'292	974'347
Pertes sur débiteurs	(406)	(326)
Taxes CHS PP	323'004	645'468
Versement taxes CHS PP	(324'661)	(255'759)
Revenus divers	55'440	31'695
Charges de personnel	(2'175'347)	(2'095'355)
Salaires	(1'791'433)	(1'748'108)
Charges sociales	(341'400)	(329'870)
Autres charges de personnel	(42'514)	(17'377)
Autres charges d'exploitation	(504'937)	(508'991)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(40'032)	(40'300)
Prestations de services, honoraires et assurances	(256'172)	(237'594)
Loyers, leasing	(199'134)	(218'952)
Divers	(9'599)	(12'145)
Amortissements et corrections de valeur	0	0
(Charges) / produits financiers	932	1'325
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	86'124	(600'000)
Résultat de l'exercice	(21'780)	312'704

Annexe aux comptes annuels

Informations financières

Le bilan et le compte de pertes et profits présentés dans les comptes annuels reflètent l'ensemble des activités de l'établissement. Le plan comptable a été établi sur la base du modèle harmonisé MCH2 prévu pour les collectivités publiques. Les dispositions du Code des obligations (art. 959 ss) ont été appliquées.

L'exercice comptable concerne la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse. Toutes les activités ont eu lieu en Suisse et sont comptabilisées en francs suisses.

Commentaires des comptes annuels

Bilan

Actif circulant

Trésorerie

Les comptes en francs suisses sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les liquidités au 31 décembre sont réparties sur plusieurs établissements :

	31.12.2016	31.12.2015
Poste (compte courant)	675'641	1'396'273
Poste (compte épargne)	505'977	654'665
BCV (compte épargne)	450'679	450'635
BCN (compte courant)	30'064	30'067
BCN (compte épargne)	450'647	470'522
BCVS (compte épargne)	450'189	200'059
Total	2'563'197	3'202'221

Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la facturation d'émoluments et les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.

L'établissement a pu facturer ses prestations aux institutions en été 2016 pour l'émolument annuel et régulièrement pour les décisions administratives.

Actifs de régulation

Le principal actif de régularisation est le montant de CHF 320'000.- représentant la taxe 2016 de la commission de haute surveillance (ci-après : CHS PP) à facturer aux institutions de prévoyance. La facturation de cette taxe interviendra durant l'été 2017.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Aucun achat important n'a eu lieu en 2016. Le total de l'actif immobilisé reste à un montant de CHF 1.- pour mémoire.

Capitaux étrangers à court terme

Dettes à court terme

Il s'agit d'engagements courants (factures reçues en janvier 2017 concernant l'exercice 2016).

L'établissement n'a pas de dette envers les deux institutions de prévoyance, CPEV et Publica.

Passifs de régularisation

Il s'agit notamment d'un montant de CHF 320'000.- comptabilisé pour le paiement de la taxe CHS PP 2016 et d'un montant de CHF 15'000.- pour les honoraires à payer à l'organe de révision.

Capitaux étrangers à long terme

Provisions

La provision créée en 2012 d'un montant de CHF 180'000.- en lien avec les caisses de pensions n'a pas été utilisée ces dernières années. Les institutions concernées n'ont pas exigé de versement complémentaire de l'employeur comme mesures d'assainissement en 2016.

Capitaux propres

Réserve de remplacement

La réserve de remplacement pour l'informatique a été utilisée en 2016 pour un montant de CHF 12'960.- Il s'agissait de la mise en place du logiciel Microsoft Office 365.

Compte de résultat

Produits nets des prestations

La baisse des émoluments est liée à l'adaptation à la baisse du barème des émoluments et à la diminution du nombre de décisions facturées.

Charges de personnel

Salaires

La masse salariale est inférieure au budget. Aucune augmentation, correction ou complément de salaire n'a eu lieu durant l'année. Deux remplacements ont eu lieu en 2016.

Charges sociales

L'évolution des charges sociales est la même que celle des salaires.

Autres charges d'exploitation

Les fournitures de bureaux sont en baisse contrairement aux prestations de services. Deux consultants externes ont reçu un mandat lié à la préparation de la stratégie de l'établissement.

Loyers, leasing

	2016	2015
Loyer	178'680	178'680
Remboursement leasing	11'663	23'526
Leasing	8'791	16'746
Total	199'134	218'952

(Charges) / Produits financiers

La baisse des produits financiers est due aussi bien à la diminution des montants en compte qu'à la diminution des taux d'intérêt versés sur les différents comptes.

(Charges) / Produits exceptionnels, uniques ou hors période

La provision créée au 31 décembre 2015 pour rétrocéder 20% des émoluments annuels n'a pas été entièrement utilisée et, par conséquent, un produit exceptionnel de CHF 86'094.- apparaît sur l'exercice 2016.

Le solde, soit un montant de CHF 30.-, provient d'un décompte avec l'OFAS. En effet, l'OFAS, à titre exceptionnel, a rétrocéderé aux institutions de prévoyance une partie de la taxe de la CHS PP des années 2012 et 2013. Ainsi, l'As-So a reçu un montant de CHF 335'887.70 et a distribué le montant de CHF 335'857.70 aux institutions de prévoyance.

Aucune charge exceptionnelle en 2016.

Dissolution nette des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires

2016	2015	
12'960.-	0.-	La réserve de remplacement pour l'informatique a été réduite d'un montant de 12'960.- (voir ci-dessus réserve de remplacement).

Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 50 en moyenne annuelle.

Autres informations

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale est un établissement de droit public inscrit au registre du commerce du canton de Vaud. L'établissement a son siège à Lausanne. Il a été créé conformément au concordat sur la création et l'exploitation de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale du 23 février 2011.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement postérieur au 31 décembre 2016, de nature à modifier le bilan et le compte d'exploitation présentés à cette date, n'est survenu.

Ventilation du compte de résultat par secteur

L'établissement a deux secteurs d'activités, soit les fondations classiques et la prévoyance professionnelle.

Les émoluments sont comptabilisés séparément tandis que les principales charges sont réparties en fonction du nombre de personnes (ETP) présentes durant l'année en question, soit :

- 34% à charge du secteur « Fondations classiques »,
- 66 % à charge du secteur « Prévoyance professionnelle »

Les revenus divers, les produits financiers et le solde de la rétrocession des émoluments 2015 ont été partagés par moitié.

Compte de résultat au 31 décembre 2016

	Fondations classiques	Prévoyance professionnelle	Total
Produits nets des	828'874	1'742'574	2'571'448

prestations

Emoluments Prévoyance professionnelle	0	1'716'779	1'716'779
Emoluments Fondations classiques	801'292	0	801'292
Pertes sur débiteurs	(138)	(268)	(406)
Taxes CHS PP		323'004	323'004
Versement taxes CHS PP		(324'661)	(324'661)
Revenus divers	27'720	27'720	55'440

Charges de personnel (739'618) (1'435'729) (2'175'347)

Salaires	(609'087)	(1'182'346)	(1'791'433)
Charges sociales	(116'076)	(225'324)	(341'400)
Autres charges de personnel	(14'455)	(28'059)	(42'514)

Autres charges d'exploitation (171'679) (333'258) (504'937)

Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(13'611)	(26'421)	(40'032)
Prestations de services, honoraires et assurances	(87'098)	(169'074)	(256'172)
Loyers, leasing	(67'706)	(131'428)	(199'134)
Divers	(3'264)	(6'335)	(9'599)

Amortissements et corrections de valeur

(Charges) / produits financiers	466	466	932
--	------------	------------	------------

(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période

	43'047	43'077	86'124
--	---------------	---------------	---------------

Résultat de l'exercice	(38'910)	17'130	(21'780)
-------------------------------	-----------------	---------------	-----------------